

Assemblée générale de Viniciacum

A l'occasion de sa troisième assemblée générale jeudi soir au centre culturel Boris Vian, l'association Viniciacum, société d'histoire locale et de sauvegarde de Vénissieux, a lancé un appel sérieux pour la sauvegarde des quartiers de la ville.

Plus qu'une assemblée générale classique avec une énumération des dépenses et des recettes et un bilan financier propre à toute association, celle de Viniciacum s'est attardée sur deux points importants : préserver et protéger le patrimoine contre l'invasion du béton et monter un dossier pour l'enquête publique avant le nouveau POS (Plan d'Occupation des Sols).

Forts de leur succès l'an passé avec le Corso Fleuri qui a impliqué beaucoup de Vénissiens, les membres de Viniciacum ont rappelé que « l'histoire et le patrimoine de Vénissieux sont des atouts. Le corso fleuri a été l'occasion d'être fier de Vénissieux ». Gérard Petit, président de Viniciacum, a ensuite remercié le centre culturel Boris Vian qui, en 1999, leur a prêté la salle 116 fois !

Très engagée dans la sauvegarde de Vénissieux, l'association a énuméré plusieurs lieux à examiner ou tout du moins à protéger. Gérard Petit (spécialiste en la matière car il est chargé de recenser et répertorier les monu-



Gérard Petit, le président, au centre, face aux membres de l'association.

ments et objets de la ville pour les inscrire aux monuments historiques) a notamment cité le cas surprenant de l'église de Parilly : « l'église de Parilly, d'architecture sobre, correspond aux constructions de l'entre-deux

guerres et à l'état d'esprit de l'époque. Elle est très intéressante parce que sur les vitraux, des ouvriers vraisemblablement de chez Marius Berliet (anciennement RVI) - sont représentés ».

Un jardin botanique

Il a également rappelé, par rapport au passé horticole de la ville, la nécessité de créer un jardin botanique, « Nous avons les meilleurs jardiniers de France, alors pourquoi on ne réussirait

pas ? Le jardin botanique serait constitué d'un coin aromatique et d'un coin pour les enfants. Cela créerait des emplois. Aujourd'hui, quand on sait qu'une usine investit des milliards puis délocalise, on se rend compte qu'on ne peut plus miser à 100 % sur l'industriel.

Les activités passées sont anéanties, nous avons des verreries qui fabriquaient des bouteilles pour Martini... ».

Enfin, parmi les suggestions, certains ont proposé de créer un dossier pour participer à l'enquête publique préalable au vote du nouveau POS (Plan d'Occupation des Sols) fin 2000. Tout citoyen a en effet le droit d'apporter sa contribution au POS en déposant des requêtes avant que celui-ci ne soit définitivement voté. « Nous pouvons faire un dossier complet d'une centaine de pages, co-signé par les habitants, dans le sens où on a un message à faire passer. Il faut rester vigilant face aux constructions en béton. D'ailleurs, les fouilles archéologiques sont souvent prétexte à ce type de construction ».

Enfin, c'est un véritable SOS que les membres de l'association ont lancé afin de maintenir une ambition pour la ville et surtout avoir un avenir patrimonial.

P. BOUILLON